

Compte rendu réunion du conseil municipal du 13 mai 2019

Présents : MMES BEDRUNE, BERNARD, MM. ARSAC, BONNEFOUS, DIEUDE, FORESTIER, GANTOU, GAZAGNE, GLANDUS, MAZENC-RAFFIS, MONTOYA, MMES LOUPIAS, RISPOSI. ROMIGUIERE.

Procuration : Gaëlle AMALRIC à Géraldine BERNARD

Absents et excusés : Caroline COUVIGNOU, Stéphanie MARCQ, Patrick BESSOLES

Monsieur Hervé MAZENC-RAFFIS a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire

Monsieur le Maire rend hommage à deux anciens conseillers municipaux décédés Mr Jean BLEYNIE le 17 avril et Mr Paul RIERE le 6 mai qui ont été élus respectivement de 1983 à 1995 et de 1959 à 1977.

- **Le compte rendu de la réunion du 11 mars 2019** est approuvé à l'unanimité
- **Décisions prises par délégation**
 - Remplacement du serveur et reconfiguration informatique : 10 332 €
 - Fourniture et pose de mains courantes pour l'accessibilité du centre social : 2 743.20€
 - Achat de matériel divers pour l'accessibilité mairie-centre social réalisé en régie : 4670€
- **Mise en accessibilité et réhabilitation de l'école**
 - **Présentation du nouveau projet**

Monsieur le Maire donne la parole à M. LEVESQUE architecte qui présente le nouveau projet avec la modification de l'accès à l'école et l'agrandissement de la cantine
Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le projet tel que présenté.
Les enseignants et agents municipaux seront rencontrés pour les derniers ajustements.
Ensuite les bureaux d'études finaliseront le projet avec présentation de la nouvelle estimation financière.
 - **Contrat de maîtrise d'œuvre**

Monsieur le Maire indique que le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre a eu lieu sur un coût d'objectif de la mise en accessibilité à hauteur de 170 000 €. A la demande de la mairie, l'agrandissement de la cantine a été intégré et sur proposition de l'architecte il a été décidé de l'étude actuelle de réhabilitation. L'estimation du coût des travaux est portée à 800 000 € H.T. Afin de respecter les délais de l'AD'ap et des demandes, en raison de la propriété intellectuelle de conception il est proposé de valider un nouveau contrat avec l'équipe de maîtrise d'œuvre Droit de Cité et INSE. Ce contrat est globalement identique à l'initial. Il s'agit essentiellement d'un réajustement de l'enveloppe financière et des délais.
La nouvelle proposition s'élève à 78 000.00 € H.T. (Droit de cité : 55 120.00 €
INSE : 22 880.00€)

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité la nouvelle proposition et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre.
- **Contrat Bourg Centre**

Monsieur le Maire indique que le contrat Bourg centre a été communiqué à tous les membres du conseil et demande s'il y a des questions ou remarques. Ce contrat qui doit être co-signé par la Région, le Département, la communauté d'agglomération et la commune après délibération de chacune des institutions traite du développement de la commune sur les prochaines années. Ce document est indispensable si l'on souhaite être éligible à des aides. Trois axes ont été définis et les fiches actions déclinent les projets qui pourraient être financés.
Suite à une réunion, dans les locaux de Rodez agglomération en visio-conférence avec la Région, des modifications doivent être apportées avant le 31 mai. Le comité de pilotage se réunira le 11 juin afin

de finaliser ce contrat. La commune devra délibérer entre le 11 et le 25 juin pour que Rodez Agglomération délibère le 25 juin et la Région mi-juillet.

Après avoir entendu les explications de Mr le Maire les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à la présentation du document.

➤ **Salle polyvalente d'animation**

Le permis de construire modificatif a été obtenu. Les travaux se déroulent normalement et dans les délais.

Les demandes d'aides au Département et à la Région ont été complétées et devraient recevoir des avis favorables. L'aide financière de la Région, instruite au titre des espaces associatifs mutualisés, est plafonnée à 100 000 €.

➤ **Espace jeux complexe du Puech**

Monsieur le Maire indique que la consultation des entreprises pour la création au complexe du Puech d'un espace de jeux avec terrain multisports et aires de jeux d'enfant est réalisée, l'entreprise est retenue. Le montant exact des installations est connu, les dossiers de demande de subventions peuvent être finalisés.

Monsieur le Maire propose donc le plan de financement ci-dessous:

DEPENSES			RECETTES		
LIBELLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.T.C.	PARTENAIRE	TAUX	MONTANT
Aire de jeux d'enfants terrain multisports	89 285.40 70 355.40	107 142.48 84 426.48	FONDS D'ETAT	25%	39 910.20
			REGION	15%	23 946.12
			DEPARTEMENT	15%	23 946.12
			AGGLOMERATION	15%	23 946.12
			CNDS + CAF	10%	15 964.08
			Autofinancement	20%	31 928.16
TOTAL	159 640.80	191 568.96	TOTAL	100%	159 640.80

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de financement ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à demander les subventions auprès de tous les partenaires potentiels.

Monsieur le Maire indique que seul le terrain multisports est éligible aux aides du CNDS qui peuvent aller jusqu'à 50% du montant éligible des travaux. Il propose donc le plan de financement ci-dessous pour joindre à ce dossier de demande de subvention

Dépenses		Recettes		
Terrain mutisports	70 355.40	CNDS	50%	31 430.00
		Fonds d'Etat	30%	21 106.00
		Autofinancement		17 819.40
TOTAL	70 355.40			70 355.40

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de financement ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à demander la subvention auprès du CNDS.

- **Collecte enterrée** : Rodez Agglomération prévoit, fin 2019, l'installation de 13 conteneurs répartis en 4 lieux (3 à la Marquise et 1 vers la Grange).
L'Agglomération vient de décider de n'installer que des conteneurs enterrés et de tout financer. La participation communale prévue au budget 2019 ne nous sera pas demandée et celle versée précédemment nous sera restituée.

- **Entretien et renouvellement de l'éclairage public** :
Le marché en cours avec SDEL prend fin au 31 décembre. Il était partagé en 2 lots : un pour l'entretien et un pour le renouvellement.
Le SIEDA propose un groupement de commande pour l'entretien avec une réponse demandée avant le 19 juillet.
Le fonctionnement actuel donne entière satisfaction. Il est donc proposé de ne pas donner suite à la proposition du SIEDA et de relancer une consultation d'entreprise avant la fin de l'année.

- **Travaux de voirie** :
Le PATA pour l'entretien des voiries vient de commencer.
La consultation pour la réhabilitation du chemin entre l'avenue du Printemps et le chemin de la Grange n'a pas donné satisfaction.
La consultation concernant les travaux de V.R.D. aux abords de la salle d'animation et l'espace de jeux sera lancée prochainement en fin d'exécution du gros-œuvre.
D'autres travaux modestes pourraient être inclus dans ce programme.

- **Fonds de concours Rodez Agglomération**
Monsieur le Maire indique qu'afin d'obtenir des aides auprès des partenaires potentiels il est nécessaire d'avoir les délibérations de Rodez Agglomération pour l'attribution des fonds de concours.
En début de mandat il a été attribué à la commune du Monastère 171 589 €. 120 000 € ont été fléchés sur la salle polyvalente d'animation et Rodez Agglomération a délibéré sur ce montant.
Monsieur le Maire propose de demander immédiatement pour l'espace jeux du complexe du Puech 23 946.12 €.
La mise en accessibilité de l'école étant une grosse opération, nous pourrions demander le montant restant (27 642.88€) et une attribution complémentaire. Il semble nécessaire d'avoir au total 150 000 € de fonds de concours pour solliciter les autres partenaires potentiels en espérant qu'ils interviennent à la même hauteur.
Après délibération le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à demander les fonds de concours à Rodez Agglomération et solliciter les aides financières des autres partenaires.

- **Questions diverses** :
 - Carrefour RD 12 - RD 84** (avenue de Millau - avenue des Arcades – route des Attizals) : une rencontre doit avoir lieu prochainement avec le Département et Rodez Agglomération

 - Une réunion s'est tenue avec les assistantes maternelles de la commune, sur les 10 en activités 4 étaient présentes. Un questionnaire leur avait été distribué, elles sont globalement satisfaites de ce qui se passe au Monastère. Elles demandent un ½ journée de plus de halte jeux et souhaiteraient une formation aux premier secours.
Une MAM va ouvrir avec 2 nouvelles assistantes maternelles.

 - Le plan de la commune est en cours de finalisation et sera distribué dans les boîtes aux lettres.

 - Marchés de producteurs de pays : 4 dates : 12 et 26 juillet – 09 et 30 août

 - Samedi 7 septembre l'AGAS organisera la rentrée des associations